



Conférence de presse

Le 8 février 2021 à 11H
à Maison des Syndicats CGT 66
8 rue de la Garrigole
à Perpignan

Lancement de la Campagne électorale CNRACL

La CGT lance sa campagne de déploiement en direction des agents actifs et retraités des Fonction Publique Territoriale et Hospitalière, le 8 février 2021 à 11h à la Maison des Syndicats CGT 66, 8 rue de la Garrigole à PERPIGNAN

Lors des élections des représentants à la CNRACL (Caisse National de Retraite des Agents des Collectivités Locales) les agents actifs et retraités sont appelés à élire leurs représentants au conseil d'administration **du 1er au 15 Mars 2021.**

Ce qui représente un enjeu social important pour les Agents Actifs et Retraités concernés par ce vote.

Ces élections permettent à l'ensemble des Actifs et retraités d'assurer l'Avenir de notre Retraite Solidaire par Répartition. Nos représentants dans ces instances défendent et accompagnent tous les dossiers.

Nos élus en conseil d'administration ont pour but :

- de défendre et de préserver notre système de retraite (régime par répartition)
- de protéger nos services publics et la fonction publique
- de participer à des commissions pour attribuer et débloquer des aides exceptionnelles au cas par cas
- de maintenir une cohérence et juste dans l'instance
- La CNRACL couvre les risques de vieillesse et invalidité des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.

La CGT largement représentée dans cette commissions à pour but de défendre, d'accompagner, de se positionner et de se battre pour que nos acquis le restent.

Le projet défendu par le gouvernement impose une « règle budgétaire » : les dépenses consacrées aux retraites seraient plafonnées à 14% du PIB, pour ne pas toucher aux finances des très riches !

Dans les prochaines années, la part des retraités dans la population va augmenter et, sous pression du grand patronat, le gouvernement choisit la baisse des pensions et le recul de l'âge de départ à la retraite aux dépends de l'emploi des jeunes.

La référence ne serait plus la rémunération des 6 derniers mois, mais celle de l'ensemble de la carrière : les pensions perdraient de 15 à 25 % ! Le statut de la Fonction Publique et la CNRACL sont donc liés : C'est aussi un des enjeux de ce projet d'accélérer la privatisation d'une grande partie de la Fonction Publique.

Les cotisations des actifs fonctionnaires hospitaliers et territoriaux assurent le paiement des pensions. C'est donc un système intergénérationnel solidaire avec des prestations définies. Tout le contraire de ce qui est contenu dans la réforme portée par le gouvernement avec un système de retraite par point pour diminuer le montant des pensions au fil des années.

Voter CGT, c'est refuser la réforme régressive de retraite, la liquidation de la fonction publique ! C'est assurer l'avenir de notre caisse de retraites solidaires par répartition !

Nous invitons l'ensemble de la presse à venir à cette conférence de presse le 8 février 2021 à 11h00 à Maison des syndicats CGT 8 rue de la Garrigole à PERPIGNAN.